

22B12

SAYABEC

Légende

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revues, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué  
 P-Eu écarté de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revues, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut du site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Substance extraite:**  
 G: Gypse, C: Cobalt, O: Or, U: Autre  
 S: Sulfure de fer, F: Ferme concédée, P: Ferme concédée  
 C: Calcite, J: Terre jaune, R: Résidu minier mélangé  
 M: Minerai de manganèse, M: Minerai de manganèse  
 E: Minerai de silice, N: Terre noire, T: Tourbe

Contrainte à l'activité minière

**Contrainte majeure**

- Terrain réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périétre urbaine
- Terrain soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de réserve et d'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel (sont permises)
- Terrain ou le droit de jachonnement et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Terrain incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure**

- Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terrain de catégorie II  
 Terrain de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nississinan de Bétiame, Essipit, Mashteuiatsh, Nutsukuan

Frontières

Frontière internationale  
 Frontière interprovinciale  
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998  
 est de 20°47' ouest avec une variation annuelle géométrique de 4,07  
 Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 19  
 48°30'00" Coordonnée géographique  
 6480000 m E. Coordonnée UTM, Zone 19

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

